

Kit à participer !

Ressources pour faciliter la participation des plus jeunes



Introduction

La démarche

Le *Kit à participer!* découle de la volonté de la Commission communale de l'Accueil (CCA)¹ de Koekelberg de développer, dans le cadre de son programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2020-2025, un outil à l'attention des professionnels en vue de promouvoir la participation des enfants et jeunes au sein des structures qui les accueillent durant leur temps libre (accueils extrascolaires, centres de vacances, écoles de devoirs, maisons de quartier,...) mais pourquoi pas aussi à l'école...

Ce document est évolutif, chacun a l'occasion d'en étoffer les fiches en complétant la fiche vierge pour soi-même mais aussi pour tous, en l'envoyant à l'adresse atl@koekelberg.brussels.

La participation, c'est quoi ?

La participation, c'est le droit² que les enfants ont de penser, de croire et d'exprimer leurs opinions librement, dans le respect d'autrui, et donc d'être entendus et pris en compte sur toutes les décisions qui les concernent, que ce soit à la maison, au sein de leur communauté, à l'école ou sur des questions personnelles d'ordre juridique ou administratif.

Pourquoi est-ce important ?

Parce que la participation des enfants :

- est un droit de l'enfant ;
- mène à de meilleures décisions, notamment en termes de mise en œuvre et d'impact sur les enfants. Leur participation aux décisions qui les concernent garantit aussi que soit pris en compte leur intérêt supérieur (souvent méconnu des adultes et des politiques publiques) ;
- permet également d'obtenir des informations qui permettent d'orienter les services pour les enfants ;
- conduit à une meilleure protection car elle encourage les enfants à exprimer leurs préoccupations ;
- permet aux enfants de veiller au respect, de défendre et/ou de revendiquer leurs propres droits ;
- encourage la citoyenneté active et renforce la compréhension et le respect de la démocratie ;
- permet aux enfants d'acquérir une plus grande confiance en eux mais aussi de nombreuses compétences ;
- entraîne la participation, tel un cercle vertueux. En effet, les enfants qui affirment qu'on leur demande leur avis dans un certain contexte ont également tendance à affirmer plus que les autres être écoutés dans d'autres sphères de vie.

Pour plus d'informations sur le concept de participation, son histoire, ses théories, vous trouverez plus loin un résumé d'une étude de la Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant (ou CODE).

¹décret relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire voté le 1er juillet 2003 et promulgué par le Gouvernement le 3 juillet 2003. L'arrêté d'application a été approuvé par le Gouvernement le 17 décembre 2003.

²Convention internationale des droits de l'enfant (1989)

Table des matières

Introduction	1
La démarche.....	2
La participation, c'est quoi ?.....	2
Pourquoi est-ce important ?.....	2
Conseils pour se lancer dans la démarche participative	4
Pas à pas	4
Comment faire en sorte de privilégier la participation active des enfants, des jeunes, aux décisions qui les concernent ?	4
Définir le cadre.....	4
Communiquer	4
Discuter	4
Évaluer.....	4
Résumé de l'étude de la CODE.....	5
Aspects juridiques	5
Contours de la participation des enfants.....	5
Les fiches-outils	11
La typologie des outils.....	11
Répertoire	11
Fiche 1 - conseil des enfants/jeunes	13
Fiche 2 - boîte à paroles.....	14
Fiche 3 - cercle de fin de séance	15
Fiche 4 - balle de parole	16
Fiche 5 - fiche de suivi de l'enfant	17
Fiche 7 - comment chat va ?	19
Fiche 8 - fishbowl.....	21
Fiche 10 - position dans l'espace	23
Fiche 11 - élaborer des règles de vie avec les enfants	24
Fiche vierge	26
Biblio et webo-graphies.....	27
Remerciements	28

Conseils pour se lancer dans la démarche participative

Pas à pas

Prenez le temps d'y réfléchir seul et en équipe, de vous informer et de vous former si vous en ressentez le besoin. Sous ce nouvel éclairage, portez un regard neuf sur vos pratiques professionnelles et votre attitude envers l'enfant ou le jeune. Adoptez la philosophie des petits pas !

Comment faire en sorte de privilégier la participation active des enfants, des jeunes, aux décisions qui les concernent ?

- Prévoir du temps ! Du temps pour réfléchir à la manière de faire mais surtout beaucoup de temps pour discuter avec les jeunes.
- Définir les lieux de discussion et les lieux de décisions. Certaines discussions informelles peuvent par exemple être rediscutées quand l'ensemble du groupe est présent lors d'une activité ou d'un Conseil des jeunes.
- Les jeunes ont besoin de se sentir entendus et impliqués pour avoir envie de s'investir. Un travail en amont est essentiel pour favoriser la confiance, pour que les jeunes osent parler, pour que les jeunes n'aient pas l'impression de donner leur avis pour rien, pour qu'ils comprennent qu'ils peuvent eux aussi participer aux décisions.

Définir le cadre

- Sur quel sujet vais-je interroger les jeunes ? Il est fondamental que le sujet choisi corresponde aux préoccupations du public. Cela leur permettra de se sentir concernés.
- Qui est concerné ? Quel groupe ? Tout le monde ?
- Quels sont les objectifs de la démarche ?
- Quel degré de participation accorder aux jeunes ?
- De quels moyens disposez-vous pour mener cette démarche ? Faire participer les enfants nécessite du temps et donc de pouvoir mobiliser des moyens humains.

Communiquer

- Une communication adaptée est indispensable, afin de favoriser la participation. Oralement, par écrit, sur les réseaux sociaux ?
- Informer les jeunes sur l'ensemble des tenants et aboutissants des discussions, afin qu'ils puissent avoir conscience des enjeux que recouvre la démarche.
- La communication sur le projet ne se fait pas uniquement en amont de celui-ci, mais intervient tout au long du processus participatif (étapes, avancées, évaluations).

Discuter

- Informer du fonctionnement de la concertation, de leur rôle, de la manière de s'impliquer, et préciser jusqu'où c'est possible.
- Stimuler la parole des plus petits (brise-glace, petits jeux, donner des exemples pour illustrer).
- Respect et écoute de chacun par le groupe (temps de paroles et idées).
- Adapter ses méthodes au public.

Évaluer

- Choisir une méthode d'évaluation qui correspond à leurs choix et leurs facilités (questionnaire, discussion, petits jeux, etc.).
- Comment ont-ils vécu la discussion ?
- Ont-ils l'impression qu'ils ont participé aux décisions ?
- Ce qui avait été décidé, a-t-il été réalisé ? Oui ? Non ? Qu'est-ce qui a fonctionné ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?

Résumé de l'étude de la CODE

La CODE ou Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant est un réseau d'associations qui a pour objet de développer une action de promotion et de défense des droits de l'enfant en Belgique ; Elle a notamment publié en 2020 une étude intitulée *La participation des enfants, parlons-en ! Contours et balises d'un droit de l'enfant*.

Aspects juridiques

Au XXe siècle, **les droits de l'enfant** correspondaient surtout aux **besoins de l'enfant** : entretien, instruction, protection, éducation, etc. Il ne s'agissait pas encore de droits dont le mineur avait lui-même l'exercice. Au fil des années, les mentalités ont évolué, influençant à leurs tours les textes juridiques et leur mise en application.

Adoptée en 1989, la **Convention relative aux droits de l'enfant** traduit une ambivalence constante des besoins de l'enfant, entre **protection** et **émancipation**. Parmi tous les droits consacrés à l'enfant dans la Convention, il y en a un qui symbolise tout particulièrement ce changement de statut pour l'enfant qui peut dès lors influencer le cours des choses, s'exprimer et participer à la vie de la société : l'article 12. Il consacre le droit pour l'enfant **d'exprimer son avis**, mais aussi de voir son **opinion prise en compte** dans toutes les décisions qui peuvent avoir une influence sur sa vie. Il concerne alors « les enfants » en tant que groupe et permet aux enfants de s'exprimer sur des sujets les concernant en tant que **groupe au sein de la société**.

L'article 24, § 1er, de la **Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne** proclame formellement le droit de participation des mineurs : « Les enfants ont droit à la **protection** et aux **soins** nécessaires à leur bien-être. Ils peuvent **exprimer leur opinion librement**. Celle-ci est prise en considération pour les sujets qui les concernent, en fonction de leur âge et de leur maturité. »

En 2008, la protection du droit de l'enfant d'être entendu s'est consolidée en Belgique grâce à l'adoption de l'article 22bis, alinéa 2, de la Constitution : « **Chaque enfant a le droit de s'exprimer sur toute question qui le concerne ; son opinion est prise en considération, eu égard à son âge et à son discernement** ».

Contours de la participation des enfants

Qui ?

- Les enfants

EN TANT QU'INDIVIDUS

Il n'y a **pas de limite d'âge** au droit pour un enfant d'exprimer librement son opinion. Tous les enfants et les jeunes, peu importe leur âge, ont le droit d'être entendus sur toutes les questions les concernant. Il va sans dire que le droit de participer s'applique sans discrimination aucune.

EN TANT QUE GROUPE

Le droit à la participation concerne également les enfants **en tant que groupe(s)**, comme par exemple une classe d'écoliers, les enfants d'un même quartier, les enfants d'un pays ou encore les enfants d'un même sexe (par exemple, les filles). Il est important que des efforts particuliers soient déployés pour permettre la participation des enfants et des jeunes qui sont **en situation de vulnérabilité**, et pour lesquels le risque est plus important de voir leurs droits non respectés.

- Les adultes

LES PARENTS OU LES TUTEUR·RICE·S LÉGAUX·ALES

Le Comité des droits de l'enfant encourage vivement une approche de **la parentalité favorisant l'épanouissement personnel**, renforçant les **relations familiales**, facilitant la **socialisation des enfants** et jouant **un rôle préventif** contre toutes les formes de violence à la maison et dans la famille.

Il est essentiel que les professionnel·le·s de l'enfance ou en contact avec des enfants soient en mesure de **fournir un engagement continu** en termes de temps et de ressources. Ils doivent être encouragés et soutenus par les pouvoirs publics, mais également **formés à l'exercice du droit à la participation**.

- L'État, signataire de la Convention

Il est de la responsabilité des États parties de prendre en considération dans leurs législations, leurs politiques et leurs pratiques des principes et des dispositions pour veiller à ce que les enfants soient en mesure d'exprimer leurs opinions sur les sujets les concernant, et que celles-ci soient dûment prises en considération.

Comment ?

- Ce que prescrit le Comité des droits de l'enfant

Transparents et instructifs : les enfants doivent être **informés** sur la manière dont leur participation va se dérouler ainsi que sur sa portée. Ils doivent **comprendre quel impact** ils peuvent avoir et qui va prendre la décision finale.

Volontaires : ce processus **est sans contrainte** et prévoit **suffisamment de temps et d'informations** pour que les enfants puissent évaluer leur participation.

Respectueux : les **idées et initiatives** des enfants sont **encouragées** et leur contexte de vie sera également pris en considération.

Pertinents : le sujet doit concerner directement les enfants. Les enfants ont **la possibilité de décider** de la thématique et de la façon de l'aborder.

Adaptés aux enfants : les **méthodologies** et **l'environnement** doivent être adaptés aux enfants. Des ressources et du temps doivent être prévus afin de les **préparer** et qu'ils se sentent **à l'aise**.

Inclusifs (non-discriminatoires)

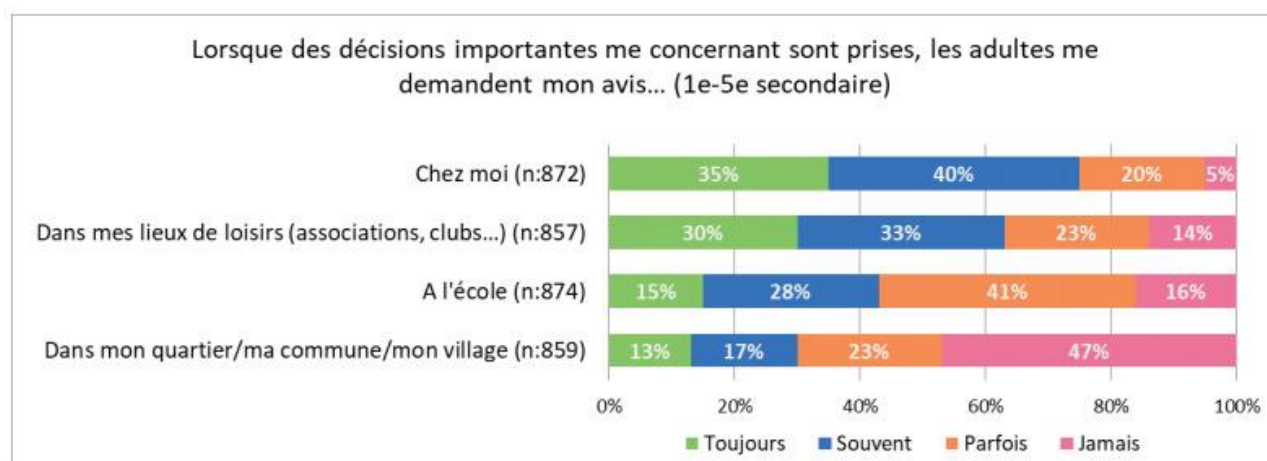
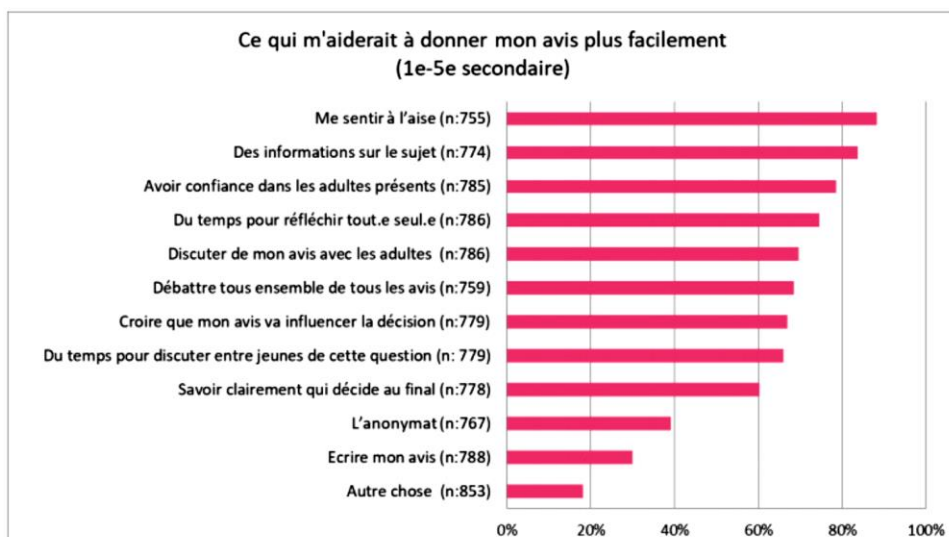
Appuyés par la formation : une **formation et préparation des encadrants** doit être prévue afin d'acquérir des compétences sur la participation, environ 1 jeune sur 3 (34%) estime que donner son avis sur une décision qui le concerne représente une tâche difficile. Les enfants aussi doivent être **encadrés** afin de renforcer leur **capacité à participer** avec efficacité.

Responsables : un **suivi et une évaluation** de la participation doivent être prévus afin d'informer les enfants des **résultats** de leur participation.

- Ce qui tient de la responsabilité de l'État

- protéger le droit de participer ;
- encourager et faire connaître la participation ;
- créer des espaces de participation.

Ce qu'en disent les enfants



Où ?

Le rôle de la **famille** pour que l'enfant puisse exprimer son opinion et être entendu est primordial, une famille où les enfants peuvent librement exprimer leurs opinions et être pris au sérieux dès le plus jeune âge constitue un **modèle important** et **prépare l'enfant à exercer le droit d'être entendu** dans la société au sens large.

Au-delà du cercle familial, c'est dans tous les lieux de la société que l'enfant doit pouvoir s'exprimer et être pris sérieusement en considération, que ce soit à l'école, ou dans l'espace public.

Dans **tous les contextes éducatifs**, il est essentiel de promouvoir le rôle actif des enfants dans un **environnement d'apprentissage participatif**.

Les enfants devraient avoir la possibilité de participer à **l'élaboration de leurs activités** ludiques, récréatives, physiques et culturelles. Ceux qui sont capables d'exprimer leurs opinions devraient notamment être **consultés** au sujet du **caractère accessible et adapté des structures** de jeu et de loisirs.

Le droit de l'enfant d'exprimer ses opinions et de participer s'applique également **en matière de santé** tant concernant les **décisions individuelles** relatives aux soins de santé qu'à **l'élaboration des politiques et des services de santé**.

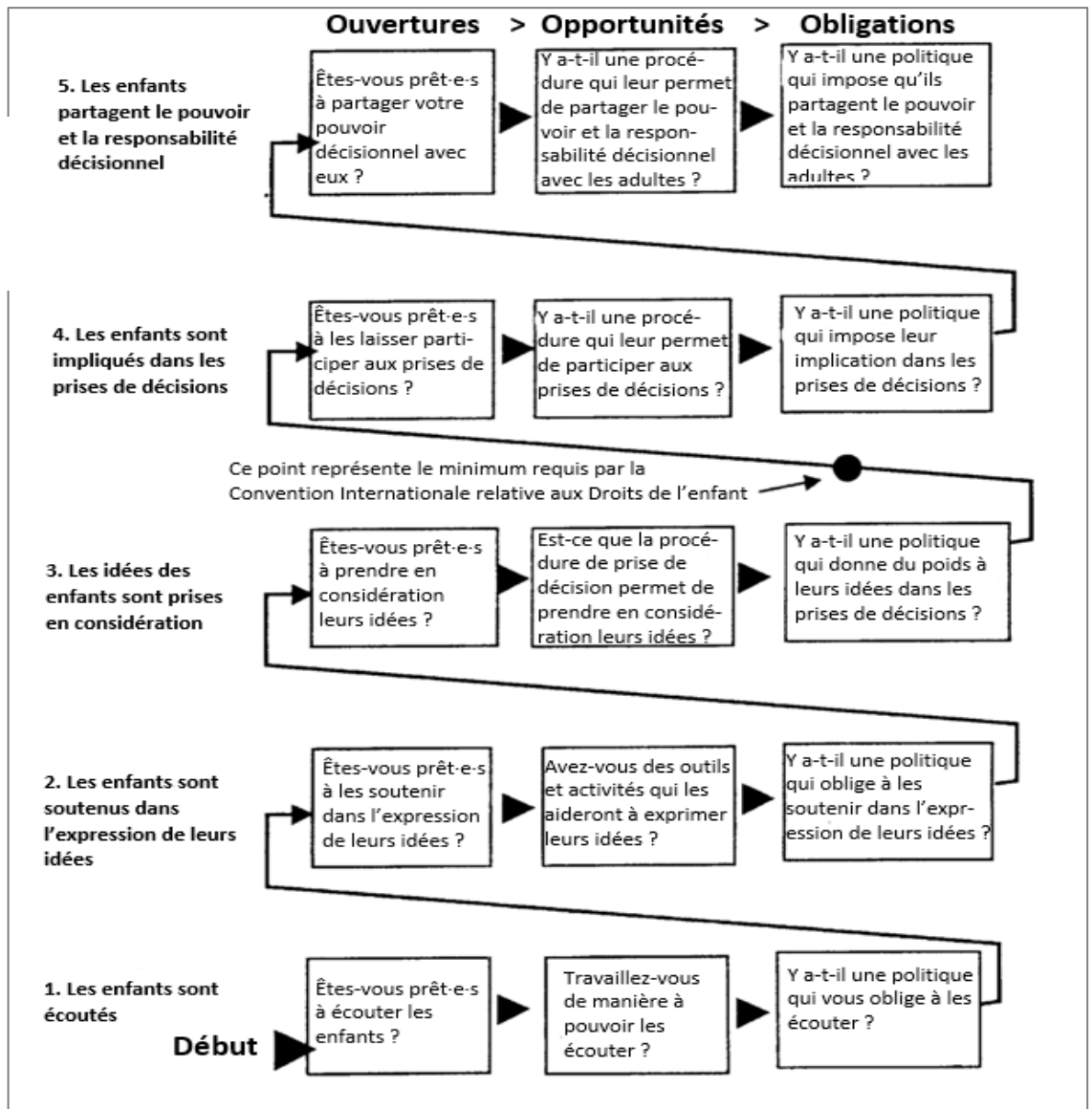
La dimension verticale du droit de participation est celle qui comprend les **mécanismes juridiques**. Le **droit d'être entendu** s'applique aussi bien aux procédures engagées par l'enfant qu'aux procédures engagées par d'autres personnes mais qui touchent les enfants.

Modèles de participation

ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

Autogestion	Les enfants et les jeunes assument l'entière responsabilité d'un projet ou de l'encadrement d'un groupe (expérimentation et inventivité sociale).
Coresponsabilité	Les enfants et les jeunes portent la responsabilité d'une partie de l'activité.
Codécision	Les enfants et les jeunes sont associés à l'organe de décision (p. ex. au comité) et les décisions sont prises conjointement avec eux.
Coréalisation	Les enfants et les jeunes prennent une part active à la réalisation conjointe d'une activité.
Concertation	Les enfants et les jeunes sont associés à la recherche de solutions ou de nouveaux projets.
Consultation	Les enfants et les jeunes peuvent exprimer leur avis (forum, questionnaires, entretien, etc.).
Information	Les enfants et les jeunes sont tenus informés.
Présence	Les enfants et les jeunes sont invités mais sans être pris en considération.
Absence	Les enfants et les jeunes ne sont pas invités.

LE CHEMIN VERS LA PARTICIPATION

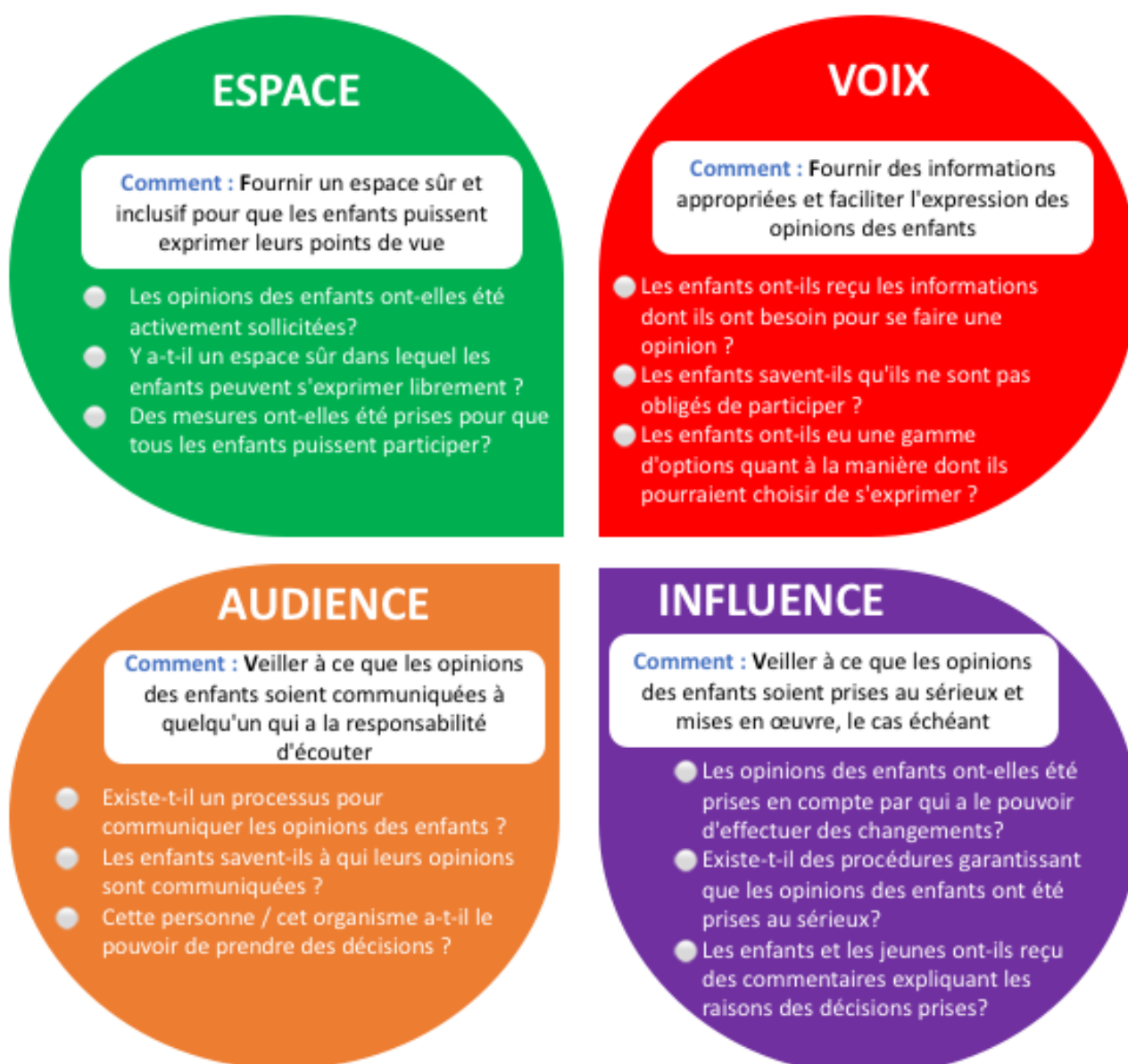


Le modèle de la participation de l'enfant selon Lundy

Pour que la participation des enfants soit effective, il est important :

- Que les enfants aient un **espace sécurisant** leur permettant d'exprimer leurs points de vue ;
- Que les enfants soient **encouragés** à donner leur opinion (voix) ;
- Que ce point de vue soit **entendu** par une audience réceptive ;
- Que le point de vue de l'enfant ait une **réelle influence sur le processus décisionnel**, qui se matérialise au minimum par un retour rendu aux enfants.

Lundy développe une checklist pour assurer que les quatre éléments soient rencontrés :



Aspects matériels

- **Les différents temps** : Favoriser la participation requiert du temps, la **durabilité** d'un processus participatif est également cruciale. Il faut donc être attentif à faire un processus participatif dans une **temporalité adéquate**. Il faut chercher le juste équilibre en fonction des objectifs poursuivis et **inclure les jeunes dans le choix** de la temporalité adoptée.
- **Les différents espaces** : Participer nécessite un **espace** (de parole, d'échange) qui répond au(x) **besoin(s) du public** que l'on cherche à atteindre et avec lequel on collabore. Cet espace doit impérativement être **adapté**, c'est-à-dire qu'il doit pouvoir être **accessible à votre public** (tant physiquement que psychologiquement), sans qu'il n'éveille de craintes ou d'appréhensions.
- **Le langage** : Il est impératif d'**adapter le langage** choisi pour s'adresser au public visé. L'âge est loin d'être le seul déterminant du type de langage à adopter. Les enfants et les jeunes s'expriment-ils tous dans la même **langue** ? Ont-ils tous les mêmes **capacités à s'exprimer** ? Ont-ils tous accès aux mêmes **champs lexicaux** ? Ont-ils les mêmes **références culturelles** qui permettraient de se comprendre dans un langage commun ?
- **Le mode de communication** : le **type de média** que vous choisirez aura un impact sur l'**accessibilité**, sur les **capacités requises**, l'essentiel étant que le média choisi corresponde à votre public et à votre objectif et qu'il soit **le plus inclusif possible**.
- **L'information** : Informez sur ce qu'est la participation : **expliquer la participation**, être explicite quant au fait que le projet que vous menez est un processus participatif ; Informez sur les **enjeux du processus** : à quoi va servir votre processus participatif ? Quels sont les **résultats attendus** ? Comment les enfants vont-ils pouvoir **influencer la décision finale** ? ; Informez sur les **modalités du processus** : s'agit-il d'une participation **seulement consultative** ? S'agit-il de recueillir leurs avis et de les inclure dans la **prise de décision** ? Informez enfin sur les **suites réservées** au processus participatif.



Aspects psychologiques

- **La méfiance** : La méfiance des adultes envers les enfants et les jeunes se sent à travers **certaines idées reçues** : « *C'est impossible de motiver les jeunes aujourd'hui* », « *Ce genre de choses ne les intéresse pas* ». « *Je ne crois pas que les jeunes soient capables de donner leur avis sur ces questions* ». « *Les adultes savent mieux que les jeunes ce qui est bon pour eux* ». Il est aussi essentiel de rappeler que le droit de participer comprend également le **droit de ne pas participer**. Ajoutons que la méfiance peut aussi s'entendre **du côté des enfants et des jeunes** : certains d'entre eux pourraient avoir des réticences à s'exprimer sur certains sujets.
- **Le besoin de contrôle** : Que ce soit volontaire ou non, la participation est encore trop souvent cantonnée à des **sphères réduites**. Limiter la participation revient à garder un contrôle sur la parole des enfants et des jeunes, il est nécessaire de **décloisonner** celle-ci. Prendre au sérieux l'avis des enfants, c'est accepter de **partager au moins une partie du pouvoir de décision** avec eux.
- **La manipulation** : Il faut éviter à tout prix que la participation ne soit qu'un **alibi démocratique** et que les décisions soient déjà prises sans tenir compte de l'avis des jeunes. Il faut laisser la place **au débat** et donc à des possibles **oppositions**. Si une opinion est **reformulée**, il est indispensable de s'assurer auprès de l'enfant concerné que la reformulation **correspond bien à son idée de départ**. Il faut proscrire également le fait de **prêter des opinions aux jeunes** qu'ils n'auraient pas exprimées.
- **L'essentialisation** : Essentialiser, c'est partir de l'idée que quelques enfants vont parler au nom de tous les enfants. Ce n'est pas parce que **certaines jeunes** expriment **une opinion** sur une question que cette **opinion est celle de tous** les enfants ou de tous les jeunes !
- **Les discriminations** : Viser **tous les profils d'enfants** : attention à la fracture numérique. Organiser les rencontres **sur le lieu de vie des enfants**. Être **flexible** dans l'organisation. Envisager une large catégorie d'âge. Être sensible à **toutes les diversités de style** de communication, de résolution de problème, de sensibilité. Renforcer **l'inclusion**.



Les fiches-outils

La typologie des outils

Par niveau de participation (du plus faible au plus élevé)

1. Information/sensibilisation : transmettre et faire comprendre une action, un projet, leurs conditions.../rendre l'enfant ou le jeune réceptif à quelque chose pour lequel il ne manifestait peut-être pas d'intérêt
2. Consultation : demander l'avis
3. Concertation : inclure les participants dans la recherche de solutions et de nouveaux projets
4. Co-construction : élaboration collective
5. Autogestion : les prises de décisions sont décentralisées le plus possible ce qui présuppose la suppression du clivage entre enfants/jeunes et adultes, par la recherche de consensus.

Par objectif

Permettre l'expression d'une opinion, d'une émotion

Discuter, débattre

Prendre une décision collective

Choisir un membre du groupe

Répertoire

L'outil			Son objectif				
N°	Nom	Niveaux de participation	Expression d' une opinion, d' une émotion	Discuter, débattre	Prendre une décision collective	Choisir un membre du groupe	Evaluer
1	Conseil des enfants / jeunes	1, 2, 3, 4	x	x	x	x	x
2	Boîte à paroles	2, 3, 4	x	x	x		
3	Cercle de fin de séance	1, 2, 3	x	x			x
4	Balle de parole	2, 3	x	x			
5	Fiche de suivi de l'enfant	2, 5	x	x		x	
6	Election sans candidat	2, 3, 4	x		x	x	
7	Comment chat va ?	2					x
8	Fishbowl	3, 4, 5	x	x	x		
9	Classement des diamants	3, 4		x	x		
10	Position dans l'espace	2					x

11	Elaborer des règles de vie avec les enfants	3,4,5		x			
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
37							
38							

Fiche-outil vierge

Fiche 1 - conseil des enfants/jeunes

Public cible : Enfants et jeunes de tous âges (éventuellement organiser différents conseils si la différence d'âge est trop importante)	Durée : 1h à 2h (voire plus si nécessaire)
Niveau de participation : <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> information/sensibilisation<input checked="" type="checkbox"/> consultation<input checked="" type="checkbox"/> concertation<input checked="" type="checkbox"/> co-construction (coréalisation, codécision, coresponsabilité)<input type="checkbox"/> autogestion	Objectif(s) de l'outil : <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> permettre l'expression d'une opinion<input checked="" type="checkbox"/> discuter, débattre<input checked="" type="checkbox"/> prendre une décision collective<input checked="" type="checkbox"/> choisir un membre du groupe<input checked="" type="checkbox"/> évaluer une activité / un projet<input type="checkbox"/> autre(s) :
<p>Description : Outil d'évaluation continue collective invitant les enfants qui participent aux activités de la structure de s'exprimer sur le fonctionnement général : débattre, proposer des changements ou de nouvelles choses, participer à la construction de certains projets ou du règlement d'ordre intérieur, construire les horaires, etc.</p> <p>Préparation : En amont, l'équipe réfléchira aux thèmes à aborder : les feedbacks des enfants collectés précédemment (par exemple via des cercles de paroles ou une boîte de communication), les questions que les encadrants se posent, les communications importantes à donner, les dynamiques observées, les idées de projets que l'on souhaite soumettre, etc.</p> <p>Dans un deuxième temps, les adultes qui animeront le conseil prépareront des petits outils qui favorisent la prise de parole pour permettre à tous les enfants de s'exprimer et aussi pour les inviter à mettre eux-mêmes à l'ordre du jour des thèmes dont ils souhaitent discuter.</p> <p>Si à l'ordre du jour, il faut travailler un horaire ou construire un projet de voyage, ou travailler le règlement, l'objectif sera clairement annoncé aux enfants ainsi que leur niveau de décision.</p> <p>Déroulement : Le déroulement dépend des points à l'ordre du jour mais il faut avoir à l'esprit que se concentrer longtemps est compliqué. Parfois, des petits moments en mouvement sont nécessaires : pour évaluer un projet, par exemple, on peut faire en sorte que le groupe se lève, on pose des questions et en fonction de leur opinion, les enfants doivent se placer à un endroit ou à un autre.</p> <p>Certains sujets peuvent être abordés en sous-groupes, c'est parfois plus facile pour certains. Le groupe nommera un porte-parole qui résumera ensuite devant tout le conseil ce qui a été discuté ou proposé.</p> <p>À la fin de chaque point, un petit récapitulatif de ce qui a été partagé et décidé est fait par les animateurs. Ensuite, on passe au point suivant.</p> <p>En fin de conseil, on propose d'évaluer oralement directement la manière dont celui-ci s'est déroulé.</p> <p>Intérêt : s'il est proposé régulièrement, cet outil permet d'ajuster les choses au fur et à mesure que les projets et activités se déroulent.</p>	

Fiche 2 - boîte à paroles

Public cible : Enfants de 6 à 12 ans

Durée : 30 minutes

Niveau de participation :

- information/sensibilisation
- consultation**
- concertation**
- co-construction**
(coréalisation, codécision, coresponsabilité)
- autogestion

Objectif(s) de l'outil :

- permettre l'expression d'une opinion**
- discuter, débattre**
- prendre une décision collective**
- choisir un membre du groupe
- évaluer une activité / un projet
- autre(s) :

Description : la boîte à paroles permet de recueillir les idées/suggestions des enfants au quotidien.

Préparation : fabriquer une petite boîte avec une étroite ouverture sur le dessus de façon à ce qu'on puisse y insérer de petits papiers sans ouvrir la boîte. Disposer la boîte dans un endroit accessible aux enfants, idéalement dans un endroit qui n'est pas exposé au regard de tous, de façon à ce que l'enfant qui y glisse un papier ne se sente pas observé par le groupe.

Déroulement : maintenir la boîte accessible à tous, à tout moment. Chaque enfant, quand il le souhaite, peut y glisser un papier sur lequel il a écrit une idée, une suggestion, une réflexion... sans pouvoir ouvrir la boîte !

Au moins une fois par mois la boîte est ouverte en présence de tous les enfants pour découvrir les messages. Les messages sont lus à haute voix et classés par thème. Puis chaque thème est discuté pour décider en concertation ce qu'il est possible de mettre en place et dans quel délai. Un plan d'actions est alors défini pour répondre aux suggestions retenues par l'ensemble des enfants.

Voici une proposition de règles visant à garantir que la démarche soit constructive :

- Pas d'insultes ni de grossièretés dans les messages
- Pas de personne désignée de façon claire ou nominative, on n'accuse pas
- Les messages doivent concerner la structure dans le but de l'améliorer collectivement

Intérêt : cet outil permet une collecte anonyme des idées des enfants, ce qui permet aux enfants plus réservés d'exprimer eux aussi leur avis.

Fiche 3 - cercle de fin de séance

Public cible : Le groupe qui a participé à l'activité	Durée : selon le nombre d'enfants (20 minutes max.)
Niveau de participation : <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> information/sensibilisation<input checked="" type="checkbox"/> consultation<input checked="" type="checkbox"/> concertation<input type="checkbox"/> co-construction (coréalisation, codécision, coresponsabilité)<input type="checkbox"/> autogestion	Objectif(s) de l'outil : <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> permettre l'expression d'une opinion<input checked="" type="checkbox"/> discuter, débattre<input type="checkbox"/> prendre une décision collective<input type="checkbox"/> choisir un membre du groupe<input checked="" type="checkbox"/> évaluer une activité / un projet<input type="checkbox"/> autre(s) :
<p>Description : temps d'échange en fin d'activité au cours duquel chaque participant sans exception est invité à s'exprimer sur ce qu'il vient de vivre, à titre personnel (Comment il s'est senti ? Qu'a-t-il appris ? Comment il envisage la suite s'il y en a?, etc.) et aussi à titre collectif (les dynamiques, le déroulé de l'activité, ce qui l'a aidé, ce qui l'a freiné, etc).</p> <p>Préparation : aucune.</p> <p>Déroulement : Tout le monde s'assied en cercle. L'animateur propose à tout le monde de fermer les yeux et de se replonger dans ce qui a été fait (il peut rappeler les choses surtout si ce sont des plus jeunes). Ensuite chacun devra dire au moins une phrase qui résume pour lui l'activité et plus s'il le désire. Quand tout le monde sait quoi dire, on ouvre les yeux. Quand tous les yeux sont ouverts, le tour de parole commence. Un enfant peut dire : « Aujourd'hui je n'ai rien à dire » ; c'est une phrase. Une fois que tout le monde s'est exprimé, l'animateur invite les autres à éventuellement réagir sur ce qui a été dit pour permettre les échanges d'opinion. C'est une évaluation collective de l'activité mais aussi personnelle pour chaque participant.</p> <p>Si une problématique ressort, l'animateur la nomme et propose au groupe un moment pour en rediscuter et y travailler.</p> <p>Intérêt : cet outil permet de récolter des impressions « à chaud » ; c'est aussi un moment calme où, à la fin du cercle, l'animateur peut transmettre des informations importantes.</p>	

Fiche 4 - balle de parole

Public cible : Enfants et jeunes

Durée : 10 minutes ou plus

Niveau de participation :

- information/sensibilisation
- consultation**
- concertation**
- co-construction
(coréalisation, codécision, coresponsabilité)
- autogestion

Objectif(s) de l'outil :

- permettre l'expression d'une opinion**
- discuter, débattre**
- prendre une décision collective
- choisir un membre du groupe
- évaluer une activité / un projet
- autre(s) :

Description : Outil d'animation qui permet de faire circuler la parole, de permettre aux plus taiseux de prendre la parole, mais aussi de réguler la parole lorsque plusieurs enfants parlent en même temps sans s'écouter.

Préparation : se munir d'une balle ou d'un objet à se faire passer.

Déroulement : cet outil s'utilise en début et en fin d'animation. L'animateur pose une question au groupe installé en cercle, puis lance une balle vers un premier participant. Celui-ci est invité à s'exprimer sur la question posée, et une fois qu'il a fini de s'exprimer, lance la balle à quelqu'un d'autre, qui s'exprime à son tour. Ainsi de suite jusqu'à ce que tout le monde ait reçu la balle.

Une variante de cet outil est de supprimer la balle et de la remplacer par "je prends" dès que quelqu'un souhaite s'exprimer et "je laisse" pour replacer la "balle" de parole au centre.

Variante : une pelote de laine peut remplacer la balle. Dans ce cas, chacun conserve le fil avant de transmettre la pelote au participant suivant. Cela permet de vérifier si tout le monde a eu l'occasion de prendre la parole.

Intérêt : cet outil permet de dynamiser un tour de parole classique et de faire en sorte que tout le monde s'exprime.

Il ouvre aussi le débat si on veut continuer et réagir aux paroles des autres.

Fiche 5 - fiche de suivi de l'enfant

Public cible : Enfants qui savent lire inscrits en école de devoirs	Durée : 10 minutes
Niveau de participation : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> information/sensibilisation<input checked="" type="checkbox"/> consultation<input type="checkbox"/> concertation<input type="checkbox"/> co-construction (coréalisation, codécision, coresponsabilité)<input checked="" type="checkbox"/> autogestion	Objectif(s) de l'outil : <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> permettre l'expression d'une opinion<input checked="" type="checkbox"/> discuter, débattre<input type="checkbox"/> prendre une décision collective<input type="checkbox"/> choisir un membre du groupe<input checked="" type="checkbox"/> évaluer une activité / un projet<input type="checkbox"/> autre(s) :
<p>Description : Il s'agit de faire remplir à chaque enfant, à la fin de chaque trimestre, une fiche de suivi qui l'aide à faire son propre bilan.</p> <p>Préparation : Élaborer des fiches d'évaluation contenant uniquement des questions auxquelles répondre en mettant des croix dans des cases, de façon à ce qu'elles soient faciles à compléter. Les questions sont préétablies et divisées en 4 thèmes : « Compétences », « Comportement », « Pour m'aider », « À la maison ». Il s'agit de questions fermées qui sont posées à la première personne pour accentuer l'implication des enfants. Il faut bien sûr veiller à ce que le vocabulaire soit adapté au public. Les réponses sont à choix multiple avec une gradation (toujours, souvent, parfois, jamais). La même fiche sera utilisée pour toute l'année avec une case par trimestre, ce qui permet de suivre l'évolution de l'enfant plus facilement. Différents modèles de fiches sont créés avec des questions adaptées à différents publics : parents, accompagnateurs, instituteur...</p> <p>Déroulement : chaque enfant remplit sa fiche individuellement et au calme avec l'aide d'un adulte si nécessaire. Les autres modèles de fiches sont remis aux personnes appropriées (parents, accompagnateurs, instituteur...). Une fois ces fiches complétées, l'enfant devra pouvoir prendre connaissance des réponses.</p> <p>Intérêt : avoir accès à l'ensemble des réponses permet à l'enfant de comparer sa propre perception avec celle de son entourage et de confronter les points de vue de chacun.</p>	

Fiche 6 - élection sans candidat

Public cible : Enfants sachant écrire, jeunes, adultes

Durée : 30 minutes env. (selon taille du groupe)

Niveau de participation :

- information/sensibilisation
- consultation**
- concertation**
- co-construction**
(coréalisation, codécision, coresponsabilité)
- autogestion

Objectif(s) de l'outil :

- permettre l'expression d'une opinion**
- discuter, débattre
- prendre une décision collective**
- choisir un membre du groupe**
- évaluer une activité / un projet
- autre(s) :

Description : l'élection sans candidat est un processus qui permet de choisir collectivement une personne au sein d'un groupe pour remplir un rôle défini (représenter le groupe, assumer une ou des tâches, ...)

Préparation : Identifier un rôle à remplir au sein du groupe. Préparer une présentation de ce rôle et une liste de qualités/compétences requises pour remplir ce rôle. Préparer autant de Post-it et de bics/crayons que de participants.

Déroulement :

1° annoncer l'objectif de l'activité – à savoir choisir quelqu'un au sein du groupe présent pour assurer un mandat défini – et poser un cadre bienveillant

2° présenter le mandat (mission, tâches, responsabilité, durée, conditions...) dont la personne choisie sera investie

3° présenter les qualités, compétences et autres critères requis pour remplir ce rôle

4° distribuer un post-it et de quoi écrire à chaque participant et expliquer la procédure de vote (cf. points suivants)

5° Le vote n'est pas anonyme, il se déroule en écrivant sur le Post-it « Moi, [mon prénom], je propose [prénom de la personne de mon choix] pour remplir le rôle de [rôle présenté] ».

On vote pour une seule personne du groupe qui doit impérativement être présente au moment de l'élection et qui peut être soi-même.

6° laisser quelques minutes à chacun pour voter.

7° rassembler les post-it et énoncer les votes un à un, en regroupant de façon visible (sur un mur, sur un tableau, sur une table) les Post-it qui expriment un vote pour une même personne. À chaque vote dépouillé, on s'adresse à la personne qui a voté pour qu'elle argumente oralement son choix, en mettant en avant les qualités/compétences de la personne de son choix en référence au profil présenté au groupe à l'étape 3.

8° une fois ce tour de parole fini, on demande si, après avoir entendu les arguments de chaque votant, quelqu'un souhaite changer son vote. Si c'est le cas, on invite à argumenter pourquoi.

9° on annonce la personne qui a reçu le plus de votes (si égalité de voix entre deux ou plusieurs participants, on demande que quelqu'un se lance et propose un nom parmi ceux qui sont à égalité ; aussitôt qu'un nom est proposé, on passe au point 10.

(9bis° tour d'objection argumentée)

10° on demande à la personne plébiscitée si elle accepte de remplir le rôle (si elle n'accepte pas, on se tourne vers la personne qui a reçu le nombre de voix le plus proche et on reprend le point 10.

11° Si elle accepte, on célèbre l'aboutissement fructueux de ce processus collectif (applaudissements, organisation d'une fête...)

Intérêt : Par rapport à une élection classique, cet outil donne autant de chances aux personnes plus timides/réservées – qui ne se porteraient pas candidates d'elles-mêmes – qu'aux profils plus extravertis, et permet de booster la personne choisie en soulignant les qualités que le groupe lui reconnaît.

Fiche 7 - comment chat va ?

Public cible : Tous. Pas de nombre limite.	Durée : de 10 à 20 minutes selon le nombre
Niveau de participation : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> information/sensibilisation<input checked="" type="checkbox"/> consultation<input type="checkbox"/> concertation<input type="checkbox"/> co-construction (coréalisation, codécision, coresponsabilité)<input type="checkbox"/> autogestion	Objectif(s) de l'outil : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> permettre l'expression d'une opinion<input type="checkbox"/> discuter, débattre<input type="checkbox"/> prendre une décision collective<input type="checkbox"/> choisir un membre du groupe<input checked="" type="checkbox"/> évaluer une activité / un projet<input type="checkbox"/> autre(s) :
<p>Description : 36 chats expressifs sont proposés. À chacun de choisir son trio qui traduit le mieux son ressenti.</p> <p>Préparation : Imprimer la feuille des chats (cf. page suivante) en plusieurs exemplaires pour les distribuer aux enfants ou l'imprimer en grand afin que tout le monde puisse voir tous les chats.</p> <p>Déroulement : Inviter chaque enfant à choisir les trois chats qui correspondent le plus à ce qu'il ressent après la fin du projet ou de l'activité. Selon l'âge de l'enfant, il pourra ensuite expliquer pourquoi il a choisi ces chats-là plutôt que d'autres.</p> <p>Intérêt : C'est une manière plus facile pour les jeunes enfants de pouvoir s'exprimer sans avoir nécessairement besoin de mots.</p>	

COMMENT CHAT VA ?



RAVI



AGRESSIF



INTIMIDÉ



ENNUYÉ



DÉTERMINÉ



REFROIDI



ARROGANT



OPTIMISTE



EFFRAYÉ



ENVIEUX



MISERABLE



IDIOT



FURIEUX



ÉPUISÉ



PERPLEXÉ



SOULAGÉ



ÉLOGIEUX



AMOUREUX



DÉGU



INDIFFÉRENT



DÉGOUTÉ



FRUSTRÉ



INQUIET



SOURCONNEUX



PERSÉCUTÉ



INTERESSÉ



HEUREUX



CONSTERNÉ



EXASPÉRÉ



SURPRIS



MÉDITATIF



SÉDUIT



OFFENSÉ



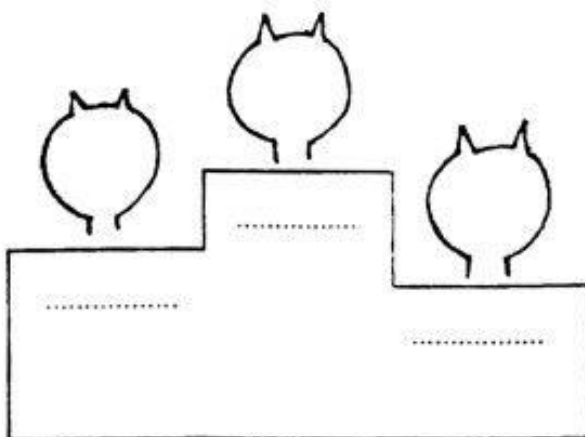
PERDU



MALICIEUX



EN DÉSACCORD



EN UNE PHRASE,
EXPLIQUEZ VOTRE CHOIX :

.....

.....

.....

.....

Fiche 8 - fishbowl

Public cible : à partir de 9 ans. De 10 à 30 enfants.	Durée : 1 heure
Niveau de participation : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> information/sensibilisation<input type="checkbox"/> consultation<input checked="" type="checkbox"/> concertation<input checked="" type="checkbox"/> co-construction (coréalisation, codécision, coresponsabilité)<input checked="" type="checkbox"/> autogestion	Objectif(s) de l'outil : <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> permettre l'expression d'une opinion<input checked="" type="checkbox"/> discuter, débattre<input checked="" type="checkbox"/> prendre une décision collective<input type="checkbox"/> choisir un membre du groupe<input type="checkbox"/> évaluer une activité / un projet<input type="checkbox"/> autre(s) :
<p>Description : L'idée est de créer une conversation avec un grand groupe autour d'une question ou d'un sujet précis par le biais d'une discussion ouverte et non dirigée. L'objectif est que l'ensemble de la discussion se structure toute seule.</p> <p>Préparation : La salle est préparée avec deux cercles concentriques de chaises. On place 5 chaises au centre et les autres sont placées à l'extérieur (pour les groupes plus importants, on peut aller jusqu'à 8 chaises au centre). Avoir préparé au moins 2 questions et de quoi écrire pour tout le monde ainsi qu'un grand tableau pour la synthèse finale.</p> <p>Déroulement :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Invitez 4 enfants à s'installer dans le cercle du centre en laissant une chaise vide.<ul style="list-style-type: none">• Ils auront comme tâche d'être les premiers à discuter de la question qui leur sera lancée.2. Expliquez au groupe les consignes à suivre.<ul style="list-style-type: none">• Une première question sera lancée au groupe du centre afin de démarrer une discussion entre eux.• Les enfants qui souhaitent se joindre à la discussion devront se lever et aller s'asseoir sur la chaise vide et participer à l'échange.• En contrepartie, un des enfant assis au centre devra se lever et aller s'asseoir sur une chaise disponible dans le cercle extérieur.• Les enfants à l'extérieur sont également invités à noter leurs observations.3. Démarrez la discussion en posant la première question.<ul style="list-style-type: none">• Invitez les enfants au centre à y répondre comme s'ils discutaient. Il ne faut pas que ceux-ci y répondent à tour de rôle, mais plutôt dans le cadre d'une discussion, d'un échange.• Soyez le plus discret possible et intervenez seulement pour recadrer les échanges si on s'éloigne trop du sujet de discussion.• Après 20 minutes maximum, arrêtez la discussion.4. Posez la deuxième question.<ul style="list-style-type: none">• Invitez les enfants qui le souhaitent à former le premier quatuor de discussion et on redémarre l'activité.5. Synthèse et bonification : retour en grand groupe avec les participantes et participants observateurs.<ul style="list-style-type: none">• Invitez les enfants à s'exprimer sur ce qu'ils ont noté.• Notez le tout sur un grand tableau. <p>Intérêt : Le <i>fishbowl</i> installe un échange dynamique et efficace. Une fois les règles bien expliquées, l'animateur joue un rôle plus discret d'observateur et de recadrage, ce qui permet de donner la responsabilité de l'échange aux participants.</p>	

Fiche 9 - classement des diamants

Public cible : enfants qui savent lire et jeunes

Durée : environ 20 minutes

Niveau de participation :

- information/sensibilisation
- consultation
- concertation**
- co-construction**
(coréalisation, codécision, coresponsabilité)
- autogestion

Objectif(s) de l'outil :

- permettre l'expression d'une opinion
- discuter, débattre**
- prendre une décision collective**
- choisir un membre du groupe
- évaluer une activité / un projet
- autre(s) :

Description : Le "classement des diamants" sert à aider les enfants ou les jeunes à classer leurs priorités pour prendre leur décision.

Préparation : Cela fonctionne avec des groupes de 4 à 8 enfants. Si le groupe est plus important, il faut donc le diviser en sous-groupes.

Déroulement : L'activité commence en posant une question aux enfants afin de classer ensuite les idées (les réponses) par ordre de priorité. Chaque idée est inscrite sur un post-it et chaque groupe doit placer ses neuf idées en créant la forme d'un diamant, avec leur principale priorité au sommet, deux en seconde place, trois en troisième place, deux en quatrième place et la plus faible priorité tout en bas. Ils doivent dégager un consensus en tant que groupe et peuvent déplacer librement les idées jusqu'à ce qu'ils atteignent un ordre qui satisfasse tout le monde.

Intérêt : L'outil aide les enfants à débattre d'une question sans avoir l'impression que c'est un débat, et encourage les enfants à expliquer pourquoi, selon eux, certaines questions sont plus importantes que d'autres.

Fiche 10 - position dans l'espace

Public cible : Tous. Pas de nombre limite.

Durée : 15 minutes

Niveau de participation :

- information/sensibilisation
- consultation**
- concertation
- co-construction
(coréalisation, codécision, coresponsabilité)
- autogestion

Objectif(s) de l'outil :

- permettre l'expression d'une opinion
- discuter, débattre
- prendre une décision collective
- choisir un membre du groupe
- évaluer une activité / un projet**
- autre(s) :

Description : Les enfants sont invités à se positionner dans l'espace pour exprimer leur opinion sur le projet ou l'activité.

Préparation : Imprimer des émoticônes sur des feuilles A4 distinctes (1 émoticône par feuille). Il en faut au minimum trois : un joyeux, un triste et un neutre mais vous pouvez aussi ajouter un frustré, un en colère, etc.

Déroulement : Les émoticônes sont positionnés au sol : 1 joyeux, 1 neutre, 1 triste, etc. Les enfants sont disposés en arc de cercle (face aux émoticônes).

L'animateur pose différentes questions relatives à l'activité vécue (ont-ils eu des difficultés ? des facilités ?, ...). Les enfants viennent alors se positionner l'un derrière l'autre devant l'émoticône correspondant à leur réponse.

L'animateur questionne ensuite les jeunes à sa façon.

Intérêt : La mise en mouvement rend l'évaluation un peu plus dynamique.

Fiche 11 - élaborer des règles de vie avec les enfants

Public cible : Tous.	Durée : plusieurs séances
Niveau de participation : <input type="checkbox"/> information/sensibilisation <input checked="" type="checkbox"/> consultation <input checked="" type="checkbox"/> concertation <input checked="" type="checkbox"/> co-construction (coréalisation, codécision, coresponsabilité) <input checked="" type="checkbox"/> autogestion	Objectif(s) de l'outil : <input type="checkbox"/> permettre l'expression d'une opinion <input type="checkbox"/> discuter, débattre <input checked="" type="checkbox"/> prendre une décision collective <input type="checkbox"/> choisir un membre du groupe <input checked="" type="checkbox"/> évaluer une activité / un projet <input type="checkbox"/> autre(s) :
<p>Description :</p> <p>La règle est garante du vivre ensemble et de la liberté de chacun. La règle doit être efficace et légitime ! Plus les enfants sont impliqués dans l'élaboration et l'évaluation des règles de vie, plus ils seront garants du cadre co-décidé. Il faut tenir compte des besoins et des émotions...</p> <p>Préparation :</p> <p>0) prendre de photographies de la structure où de moments d'accueil (ou des images qui les évoquent)</p> <p>1) Prise de conscience Mettre en place un dispositif d'animation permettant de comprendre l'importance d'un cadre de règles de vie (voir « déroulement » ci-après).</p> <p>2) Construction des règles de vie Définir collectivement des règles de vie (comportements positifs et non sanctions). Les négocier et les visibiliser.</p> <p>3) Evaluation des règles de vie et adaptation Mettre en place un processus d'évaluation des règles, visibiliser les règles informelles, réajuster les règles formelles.</p> <p>Déroulement : Les étapes peuvent se diviser en plusieurs séances pour que ce ne soit pas trop long mais il ne faudra pas trop espacer les deux premières au risque de tout oublier.</p> <p>Exemples d'animation pour les trois étapes :</p> <p>1) Pour la première séance, utiliser un photo langage qui met en évidence des moments de vie ou/et des lieux de la structure. Des choses positives mais aussi des choses négatives (l'espace sale, des moments conviviaux, une bagarre, un jeu où tout le monde s'entraide, etc.). Les enfants sont alors invités à s'exprimer sur les photos par exemple en leur demandant lesquelles les mettent de mauvaise humeur (et pourquoi) et lesquelles les mettent de bonne humeur (et pourquoi). Cette étape va permettre de mettre en avant les thématiques des règles de vie. Ce moment peut se faire avec le groupe en entier ou par sous-groupe.</p> <p>2) Dans la deuxième séance, les enfants sont invités à mettre des mots sur les règles. Cette étape se fait en petits groupes de 4-5 enfants. Ils réfléchissent suite à ce qui a été dit précédemment, aux règles qui doivent être mises en place pour que tout le monde se sente bien. L'attention doit être mise sur le fait d'utiliser des comportements positifs pour émettre la règle (Par exemple : à la fin de l'activité je range plutôt que je ne dois pas...). Mettre des mots n'est pas toujours facile, pour aider les enfants à le faire on peut utiliser la création d'affiches (via des dessins, des collages, les deux). Cela permet aussi de les visibiliser pour la suite en y écrivant la règle une fois qu'elle a été choisie.</p>	

3) La dernière étape consiste à évaluer ces règles une fois qu'elles sont mises en place. Il faut laisser un peu de temps et organiser un moment d'évaluation avec les enfants via un temps d'échange. Suite à cela, il y aura peut-être des adaptations à faire, des choses à enlever ou à rajouter.

Intérêt : Les enfants sont été impliqués dans la construction, ils seront garants eux aussi de leur application. Ils les auront choisies et comprises, cela devient donc plus facile de les suivre.

Fiche vierge

Nom de l'outil :	
Public cible :	Durée :
Niveau de participation : <input type="checkbox"/> information/sensibilisation <input type="checkbox"/> consultation <input type="checkbox"/> concertation <input type="checkbox"/> co-construction (coréalisation, codécision, coresponsabilité) <input type="checkbox"/> autogestion	Objectif(s) de l'outil : <input type="checkbox"/> permettre l'expression d'une opinion <input type="checkbox"/> discuter, débattre <input type="checkbox"/> prendre une décision collective <input type="checkbox"/> choisir un membre du groupe <input type="checkbox"/> évaluer une activité / un projet <input type="checkbox"/> autre(s) :
Description :	
Préparation :	
Déroulement :	
Intérêt :	

N'hésitez pas à enrichir ce document en partageant les fiches-outils que vous créez en les communiquant à atl@koekelberg.brussels . Ensemble, on va plus loin !!!

Biblio et webo-graphies

- La participation des enfants, parlons-en ! Contours et balises d'un droit de l'enfant. Etude 2020 - CODE - <https://lancode.be/>
- Référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité, en particulier le livret 6 - ONE
- 7 règles d'or de la participation – Délégué général de la communauté française aux droits de l'enfant
- La participation - Le Cahier du pavé #2
- « Aux livres citoyen ! ». Sur les chemins de l'émancipation. Le Pari de l'égalité. Géraldine Brausch
- Les enjeux de la participation dans le travail social. Alain Lemaitre et Caroline Maeyens
- Démocratie participative : une échec plutôt rassurant. Pascal Aubert

- <https://oejaj.cfwb.be/droitsdelenfant/boite-outils/>
- https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2020-10/boite_a_bulles_-_animation_participative_insa_2019.pdf

Remerciements

- Les membres de la CCA pour leurs recherches, leurs réflexions et la rédaction des fiches-outils ;
- Le CEPA-JE qui a dispensé plusieurs formations concernant la participation des enfants aux structures koekelbergeoises et a partagé de précieuses ressources ;
- Le Délégué aux Droits de l'Enfant qui a également contribué
- Madame Florence Paquet et ses élèves de la classe de 2e primaire (2021-22), de l'école Oscar Bossaert, qui ont contribué à égayer la couverture de ce document.